

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 MAI 2021

Date de la convocation : 17/05/2021

Le vingt et un mai deux mil vingt et un à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Robert, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe HAMPIKIAN, Maire.

Présents : M Philippe HAMPIKIAN, M Claude ACHARD, Mme Lily MOLENKAMP, Mme Josy ACHARD, M Laurent FAUCHER, M Jean-Pierre LUÇON, Mme Laetitia MAURI, Mme Stéphanie COLAS, Mme Sylvie FOUQUET

Absents excusés : M Christophe MESMIN, a donné pouvoir à M Philippe HAMPIKIAN

M Olivier DESMAISON, a donné pouvoir à M Philippe HAMPIKIAN

A été nommé secrétaire : Mme Laetitia MAURI

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu du dernier Conseil municipal.

Le compte rendu de la séance du 23 avril 2021 est approuvé.

2021/29 Fixation des tarifs pour les boutiques éphémères

M le Maire propose au Conseil municipal de fixer les tarifs d'occupation pour les boutiques et événements éphémères comme suit :

- pour un stand inférieur à 3 mètres linéaire : 10 euros par jour ; 50 euros par mois.

Vote

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Emet un avis favorable pour appliquer ces tarifs d'occupation ;

Donne à M tous pouvoirs le maire pour signer les documents relatifs à ces locations.

Points divers

Compte rendu des actions menées par le maire dans le cadre des délégations accordées par le Conseil municipal

• Signature d'une convention d'honoraires

M le Maire informe avoir mandaté le cabinet DMMJB, société d'Avocats au barreau de Clermont Ferrand, 25 bd Gergovia, en qualité d'Avocats de la commune dans le cadre du litige qui oppose la commune à Jean-Louis VALADE. L'objet du litige concerne la non-réintégration de M VALADE dans une des deux collectivités où l'agent travaillait après mise en disponibilité pour convenances personnelles.

M le maire informe de la signature d'une convention d'honoraires :

- concernant la requête enregistrée sous le numéro 2100422-1 (requête contre les arrêtés du maire de Saint-Robert du 15/10/2020 et du 01/02/2021 et contre la lettre du 21/01/2021) signature d'une convention d'honoraires le 29 avril 2021 pour un montant de 2600 euros HT, 3120 euros TTC, outre le droit de plaidoirie de 13 €.

- concernant une deuxième requête, enregistrée sous le numéro 2100813-1, s'agissant de la même affaire, il a été signé un avenant le 20 mai 2021 comprenant des frais administratifs supplémentaires engendrés par l'ouverture et le suivi d'un second dossier pour un montant de 500 euros HT, 600 euros TTC, outre le droit de plaidoirie de 13 €.

• Signature de devis – travaux de maçonnerie

M le maire informe le Conseil municipal de la signature de trois devis :

- Un devis de 16302 euros HT, 19562.40 euros TTC concernant les travaux de mise en sécurité du bas du jardin public.

- Un devis de 2420 euros HT, 2904 euros TTC concernant la réfection du porche de la Vieille Rue

- Un devis de 1028.40 euros HT, 1234.08 euros TTC pour la réfection du porche du Presbytère

L'ensemble de ces travaux de maçonnerie seront réalisés par la SARL Jean-Michel PASCAREL et FILS.

Election

M le maire informe qu'une demande a été déposée auprès de la Préfecture afin de demander la modification du lieu de vote pour les élections départementales et régionales (1^{er} tour fixé au 20 juin, second tour au 27 juin 2021). Les élections devraient se tenir à la salle André Rousseau.

Un tour de table est réalisé pour organiser le planning des deux bureaux de vote qui auront lieu dans la même salle. Les bureaux de vote seront ouverts de 8H à 18H. Une réunion de travail aura lieu le 18 juin prochain pour finaliser l'organisation des élections.

Matériel communal

Le tracteur présenté lors du dernier Conseil municipal est en cours d'achat. Il s'agit d'un tracteur de marque NEW HOLLAND, 100 chevaux, première mise en circulation en 1999, nombre d'heures au compteur : 2100. Le prix final est de 19.000 euros TTC. Le transport du tracteur pour Saint-Robert devrait avoir lieu le 28 juin 2021.

Statue sur la place

La statue « la raie montante » d'un artiste de Teillots sera prochainement installée sur la place. Il s'agit d'une œuvre qui a été prêtée gratuitement à la commune. Pour maintenir cette statue, la SARL PASCAREL fait don à la commune d'un bloc en béton. Il s'agit d'une installation éphémère. D'autres œuvres pourront être proposées pour des expositions ultérieures à cet emplacement.

Café Perché

M le maire fait lecture aux Conseillers d'un dossier préparé par Célie BERTRAND du Café Perché. Ce document, dynamique et pertinent fait état de la création du Café Perché et présente le projet de Célie et Sophie pour l'ouverture prochaine de la SARL Perchée. Le nouveau bail entre cette SARL et la commune devrait être signé courant juin, permettant au locataire l'exploitation de la totalité de la surface en rez-de-chaussée du bâtiment.